

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025 OUVERTE À 19H30

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire, Séverine MUGNIER**.

Délibération n° 2025-063

**Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets
géré par la communauté de communes Fier et Usses (CCFU)**

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 26

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Floriane ESCOLANO, Jessica GOLAZ, Séverine MUGNIER, Laetitia PERROQUIN

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Rocco COLELLA, Stefan GENAY, Christophe GORLIER, Nicolas GUILLOT, Jean-Claude PEPIN, Stéphane RIALLAND, Pedram VINCENT, Anthony VITTOZ

Présents pour le groupe de l'opposition « Vivre et agir à La Balme » :

Mesdames Marie-Joëlle BONNARD, Brigitte TERRIER

Messieurs Pierre BANNES, Alain BURGARD, Pascal RIBIER

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur François DAVIET à Monsieur Pierre BANNES
Madame Nolwen LENNOZ à Monsieur Jean-Claude PÉPIN
Madame Mireille LOISEAU à Monsieur Stefan GENAY
Madame Virginie MATHIEU à Madame Jessica GOLAZ
Madame Charlotte PASSETEMPS à Madame Séverine MUGNIER
Madame Olivia REBOULET à Madame Élisabeth BOIVIN

Secrétaire de séance :

Élisabeth BOIVIN

Madame Séverine MUGNIER, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

En application des dispositions de l'article D2224-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets, géré par la communauté de communes Fier et Usses (CCFU).

Public, ce rapport 2024 permet d'informer les usagers du service sur l'organisation de la collecte des déchets, les volumes collectés par commune et par type de déchet, les actions de communication et de sensibilisation, ainsi que sur les coûts de fonctionnement et d'investissement.

En 2024, 3 626 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire. Ainsi le ratio de déchets non recyclables produit par habitant s'élève à 219 kg par an et par habitant, niveau le plus bas de ces sept dernières années.

On constate également une évolution du ratio de la collecte sélective par habitant. En 2024, 1 411 tonnes de déchets recyclables ont été collectées sur le territoire de la CCFU. L'extension des consignes de tri et le passage en flux multi matériaux mis en place au 1^{er} janvier 2023 ont permis de dynamiser les performances de tri. Le ratio de collecte par habitant est ainsi passé de 26,6 en 2022 à 33,7 kg / an / habitant en 2024 soit une croissance de 26,7%.

Le service organise également :

- le tri des encombrants : 96.22 tonnes collectées en 2024
- le tri des D3E : 11,7 tonnes collectées en 2024
- le tri du textile : 83,5 tonnes collectées en 2024
- la collecte des sapins de Noël : 3,74 tonnes collectées en 2024
- la mise en place des sites de compostage partagés

Le service assure des actions de sensibilisation et de communication, tant auprès du grand public que des écoles : ainsi 25 interventions ont eu lieu dans les écoles de La Balme, ainsi que des ateliers pour faire découvrir le compostage.

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération de la communauté de communes Fier et Usses n° 2025-95 en date du 18 septembre 2025 ;

VU l'exposé présenté par Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets 2024 figurant en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance
Élisabeth BOIVIN



Le Maire
Séverine MUGNIER



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
De sa réception en Préfecture le 01 OCT. 2025
De sa publication le 01 OCT. 2025

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le 01/10/2025

ID : 074-217400266-20250929-DEL_2025_063-DE



Annexe à la délibération n° 2025-063
Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service (RPQS) de
l'élimination des déchets géré par la communauté de
communes Fier et Usse (CCFU)

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Service déchets CCFU

Année 2024



Fior & Ussès
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



INTRODUCTION	2
A. INDICATEURS TECHNIQUES	3
1. LE TERRITOIRE	3
2. LA COLLECTE DES DECHETS – ORGANISATION	4
ORDURES MENAGERES :	4
EMBALLAGES – PAPIER – VERRE :	4
LES CARTONS :	4
LES ENCOMBRANTS ET D3E :	4
3. PATRIMOINE DE COLLECTE DES DECHETS	5
3.1-ORDURES MENAGERES	5
3.2 - COLLECTES SELECTIVES.....	7
3.3 – VETUSTE DU PATRIMOINE DECHETS	11
3.4 - SYNTHESE DU PATRIMOINE DE COLLECTE	10
3.5 – COLLECTE DU TEXTILE.....	12
4. LES VOLUMES COLLECTES.....	12
4.1-ORDURES MENAGERES	12
4.2-DECHETS COLLECTES EN COLLECTES SELECTIVES.....	15
4.3-LE TRI DES MATIERES ISSUES DE LA COLLECTE SELECTIVE	18
4.4-VALORISATION DES MATIERES ISSUES DE LA COLLECTE SELECTIVE	19
4.5-LES ENCOMBRANTS & D3E.....	20
4.6-LE TEXTILE.....	21
4.7-SAPINS DE NOEL	21
4.8-SYNTHESE - COMPARAISONS	22
5. SYNTHESE PATRIMOINE ET COLLECTE.....	25
6. FREQUENCE DE RAMASSGE	25
7. ENSIBILISATION, COMMUNICATION, PREVENTION	25
7.1 - COMMUNICATION.....	25
7.2 - PREVENTION – COMPOSTAGE.....	26
B. INDICATEURS FINANCIERS.....	28
1. SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	28
11 -DETAIL DES COUTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT PAR TYPE DE DECHETS -	28
12-RECETTES ISSUES DES VENTE DE MATIERES ET PRINCIPAUX SOUTIENTS FINANCIERS	29
13-EVOLUTION DE LA TEOM	30
14-BILAN COMPTABLE DU SERVICE – SECTION DE FONCTIONNEMENT	30
2. SECTION D INVESTISSEMENT	34
21-BILAN COMPTABLE DU SERVICE – SECTION D’ INVESTISSEMENT	34
ANNEXES	36

INTRODUCTION

Depuis la loi n° 95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit établir annuellement « un rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ».

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifie les obligations du rapport annuel en introduisant « le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ».

Le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets fixe les indicateurs techniques et financiers, devant figurer dans le rapport.

Le présent rapport est établi pour l'exercice 2020 et a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service environnement, tant au plan technique que financier, qui permet d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

Il est présenté au conseil communautaire du 18 septembre 2025 avant d'être transmis à chaque maire pour présentation au conseil municipal.

Dans les quinze jours suivant la présentation au conseil municipal, le rapport est mis à la disposition du public, en Mairie.

Le public en est avisé par affichage pendant un mois.

Un exemplaire est remis pour information à Madame le Préfet.

A. INDICATEURS TECHNIQUES

1. LE TERRITOIRE

Située en Haute Savoie, la communauté de communes Fier & Usse (CCFU) a la compétence collecte « ordures ménagères et déchets » pour ses 7 communes : La Balme de Sillingy, Sillingy, Choisy, Sallenôves, Mésigny, Lovagny et Nonglard.



La CCFU compte **16 554 habitants** (Population Insee fiche DGF 2023) et s'étend sur **6 800 ha**

2. LA COLLECTE DES DECHETS – ORGANISATION

Le schéma de collecte de la CCFU est organisé en **6 flux** :

- **Ordures Ménagères domestiques (OMr)**
- **Multi matériaux** : bouteilles plastique, cartonnettes, briques alimentaires, boites & canettes aluminium et acier, journaux, magazines, revues, papier bureau.
- **Cartons** domestiques et professionnels
- **Verre**
- **Le textile**
- **Encombrants et D3E**

ORDURES MENAGERES :

La collecte est réalisée en porte à porte (PAP) et en apport volontaire (AV) et en apport volontaire.

MULTI MATERIAUX – VERRE :

La collecte est réalisée en apport volontaire exclusivement par des contenants de 4 ou 5 m3.

LES CARTONS :

Les cartons professionnels sont collectés individuellement en bacs roulants 700L tous les mardis.

Pour certains professionnels, gros producteurs de cartons, ou lorsque techniquement la collecte en bac n'est pas possible ou justifiée, des bennes de 9 m3 sont mises à disposition.

Les cartons des particuliers sont collectés en apport volontaire en colonnes aériennes de 5 m3.

LES ENCOMBRANTS ET D3E :

Chaque année, la CCFU organise une collecte des objets encombrants en porte à porte, elle a lieu sur la période octobre/novembre. Les usagers déposent leurs objets à l'emplacement habituel de leur conteneur à ordures ménagères. Les objets doivent être sortis la veille du jour de collecte.

La collecte des DEEE est effectuée en points de regroupement sur chacune des communes du territoire en même temps que la collecte des encombrants. Durant une semaine, les habitants peuvent venir déposer leurs DEEE sur ces emplacements réservés.

Les collectes sont réalisées par des **prestataires de services** :

- **SUEZ** pour les ordures ménagères en PAP et AV ainsi que les cartons des professionnels, fin de contrat au 31/12/2027
- **EXCOFFIER** pour le multi matériaux, fin de contrat au 31/12/2027
- **EXCOFFIER** les cartons les encombrants et les D3E, fin de contrat au 31/12/2025
- **TRIGENIUM pour le verre**, fin de contrat au 31/12/2025
- **LA FIBRE SAVOYARDE** pour le textile.

3. PATRIMOINE DE COLLECTE DES DECHETS

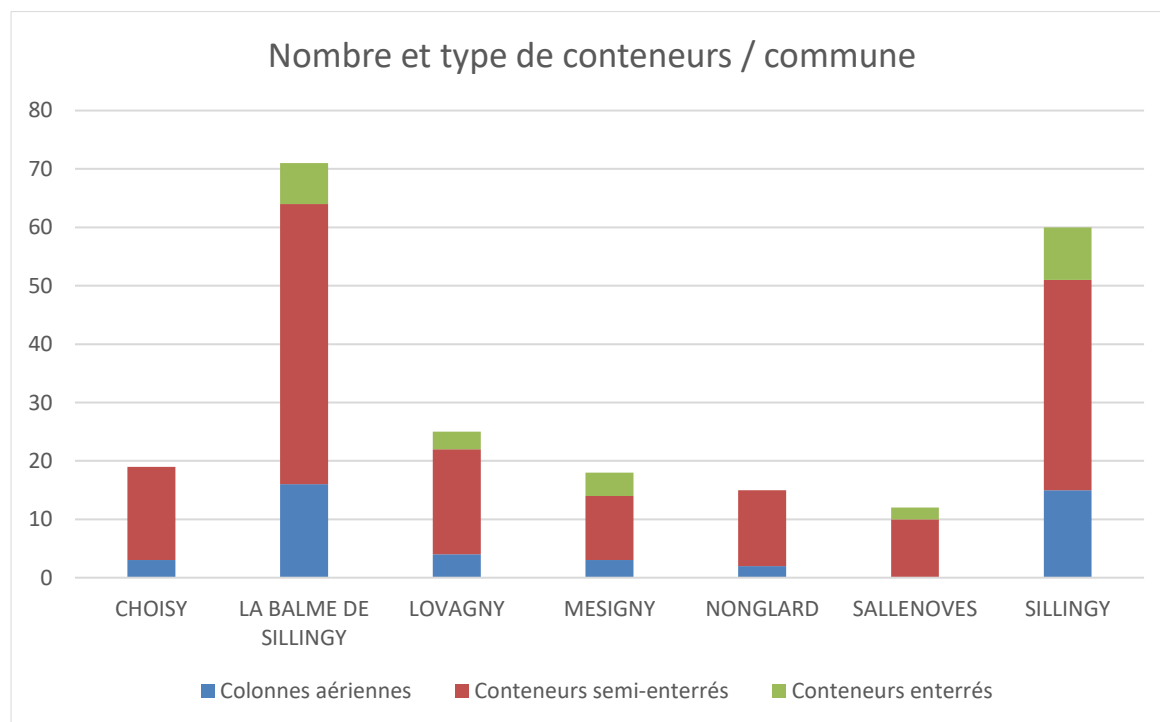
3.1-ORDURES MENAGERES

Au 31/12/2024, le patrimoine total de la CCFU pour la **collecte des ordures ménagères** est constitué de :

- 599 bacs roulants (de 140 litres à 660 litres).
- 25 conteneurs enterrés (E)
- 152 conteneurs semi-enterrés (CSE)
- 43 Colonnes aériennes (bois ou plastiques) (AE)

Commune	Ordures Ménagères au 31/12/2024				Nombre d'habitants / conteneur
	Colonnes aériennes	Conteneurs semi-enterrés	Conteneurs enterrés	TOTAL	
CHOISY	3	16		19	92,0
LA BALME DE SILLINGY	16	48	7	71	75,6
LOVAGNY	4	18	3	25	53,6
MESIGNY	3	11	4	18	45,9
NONGLARD	2	13		15	49,7
SALLENOVES		10	2	12	72,2
SILLINGY	15	36	9	60	96,3
Total Général	43	152	25	220	

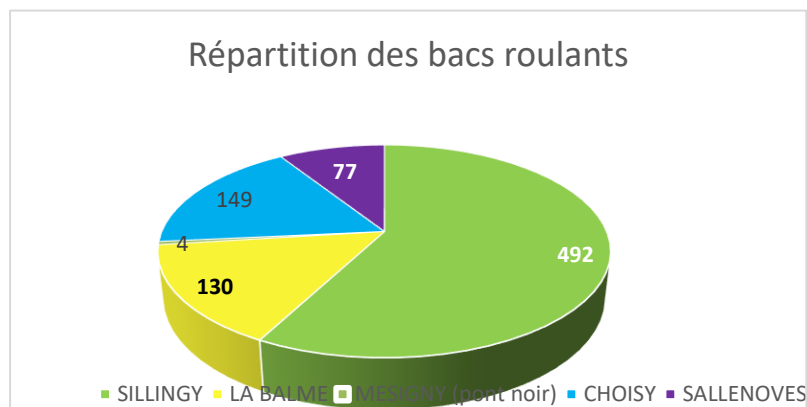
Le ratio moyen d'habitants par conteneur d'OM est de **69,3 habitants / conteneur OM** pour 2024



➤ **Détail des équipements ordures ménagères mis en place en 2024 :**

Commune	Nouveaux conteneurs 2024 Ordures Ménagères			
	Colonnes aériennes	Conteneurs semi-enterrés	Conteneurs enterrés	TOTAL
CHOISY		2		2
LA BALME DE SILLINGY				0
LOVAGNY				0
MESIGNY			3	3
NONGLARD		2		2
SALLENOVES		2		2
SILLINGY	2	4	1	7
Total Général	3	9	5	16

Commune	NOM PAV	Type conteneur	Type crochet	Marque conteneur
CHOISY	BUAZ	CSE	KINSHOFFER	SULO
CHOISY	CHAMPFLEURY	CSE	KINSHOFFER	SULO
MESIGNY	CIMETIERE	E	KINSHOFFER	SULO
MESIGNY	CIMETIERE	E	KINSHOFFER	SULO
MESIGNY	CIMETIERE	E	KINSHOFFER	SULO
NONGLARD	RTE DE LA VILLE - CROISEMENT ROUTE DE CHEZ CRUZ	CSE	KINSHOFFER	SULO
NONGLARD	RTE DE LA VILLE - CROISEMENT ROUTE DE CHEZ CRUZ	CSE	KINSHOFFER	SULO
SALLENOVES	CLOS DES PLANS	CSE	KINSHOFFER	SULO
SALLENOVES	PARKING COMMERCES VILLAGES	CSE	KINSHOFFER	SULO
SILLINGY	BRICORAMA	E	KINSHOFFER	VCONSYST
SILLINGY	SEYSOLAZ - RD POINT RD1508	AE	KINSHOFFER	ESE
SILLINGY	SEYSOLAZ - RD POINT RD1508	AE	KINSHOFFER	ESE
SILLINGY	VERS GIRATOIRE CROIX BLANCHE	CSE	KINSHOFFER	SULO
SILLINGY	VERS GIRATOIRE CROIX BLANCHE	CSE	KINSHOFFER	SULO
SILLINGY	BROMINES - RTE FERRIERE	CSE	KINSHOFFER	SULO
SILLINGY	BROMINES - RTE FERRIERE	CSE	KINSHOFFER	SULO



3.2 - COLLECTES SELECTIVES

Le patrimoine total de la CCFU pour les **collectes sélectives** est constitué de **248** conteneurs dont la répartition est la suivante :

CONTENEURS MULTIMATERIAUX					
	Colonnes aériennes	Conteneurs semi- enterrés	Conteneurs enterrés	Total général	Nombre d'habitants / conteneur
CHOISY	2	14		16	109,3
LA BALME	4	30	8	42	127,8
LOVAGNY	4	7	4	15	89,3
MESIGNY	1	5	4	10	82,7
NONGLARD		8		8	93,3
SALLENOVES		5	2	7	123,7
SILLINGY	14	22	8	44	131,4
Total général	25	91	26	142	

Le ratio moyen d'habitants par conteneur multimatériaux est de **108,2 habitants / conteneur Multi** pour 2024

CONTENEURS VERRE					
	Colonnes aériennes	Conteneurs semi- enterrés	Conteneurs enterrés	Total général	Nombre d'habitants / conteneur
CHOISY	2	9		11	158,91
LA BALME	3	19	5	27	198,85
LOVAGNY	4	5	2	11	121,82
MESIGNY	1	4	2	7	118,14
NONGLARD		4		4	186,50
SALLENOVES		3	1	4	216,50
SILLINGY	7	13	4	24	240,83
Total général	17	57	14	88	177,37

Le ratio moyen d'habitants par conteneur multimatériaux est de **177,34 habitants / conteneur Verre** pour 2024

CONTENEURS CARTONS		
	<i>Colonnes aériennes</i>	Total général
CHOISY	2	2
LA BALME	4	4
LOVAGNY	2	2
MESIGNY	3	3
NONGLARD	1	1
SALLENOVES	2	2
SILLINGY	4	4
Total général	18	18

Détails des équipements de collecte sélective mis en place en 2024 :

Conteneurs de tri installés en 2024							
	<i>Colonnes aériennes</i>		<i>Conteneurs semi-enterrés</i>		<i>Conteneurs enterrés</i>		Total général
CHOISY			4	2			6
LA BALME			1				1
MESIGNY					2	1	3
SILLINGY	2		4	2	2	1	11
Total général	2		9	4	4	2	21

Commune	NOM PAV	Flux	Type conteneur	Marque conteneur
CHOISY	ROUTE DES MEGEVANDS - HAUT	MULTIMATERIAUX	cse	
CHOISY	BUAZ	MULTIMATERIAUX	CSE	SULO
CHOISY	CHAMPFLEURY	MULTIMATERIAUX	CSE	SULO
CHOISY	CHAMPFLEURY	MULTIMATERIAUX	CSE	SULO
CHOISY	BUAZ	VERRE	CSE	SULO
CHOISY	CHAMPFLEURY	VERRE	cse	sulo
LA BALME	AVULLY	MULTIMATERIAUX	CSE	TEMACO
MESIGNY	CIMETIERE	MULTIMATERIAUX	E	SULO
MESIGNY	CIMETIERE	MULTIMATERIAUX	E	SULO
MESIGNY	CIMETIERE	VERRE	E	SULO
SILLINGY	BRICORAMA	MULTIMATERIAUX	E	VCONSYST
SILLINGY	BRICORAMA	MULTIMATERIAUX	E	VCONSYST
SILLINGY	FIOULLET	MULTIMATERIAUX	AE	CITEC
SILLINGY	IMP POSTE	MULTIMATERIAUX	AE	ESE
SILLINGY	VERS GIRATOIRE CROIX BLANCHE	MULTIMATERIAUX	CSE	SULO
SILLINGY	VERS GIRATOIRE CROIX BLANCHE	MULTIMATERIAUX	CSE	SULO
SILLINGY	BROMINES - RTE FERRIERE	MULTIMATERIAUX	CSE	SULO
SILLINGY	BROMINES - RTE FERRIERE	MULTIMATERIAUX	CSE	SULO
SILLINGY	BRICORAMA	VERRE	E	VCONSYST
SILLINGY	VERS GIRATOIRE CROIX BLANCHE	VERRE	CSE	SULO
SILLINGY	BROMINES - RTE FERRIERE	VERRE	CSE	SULO

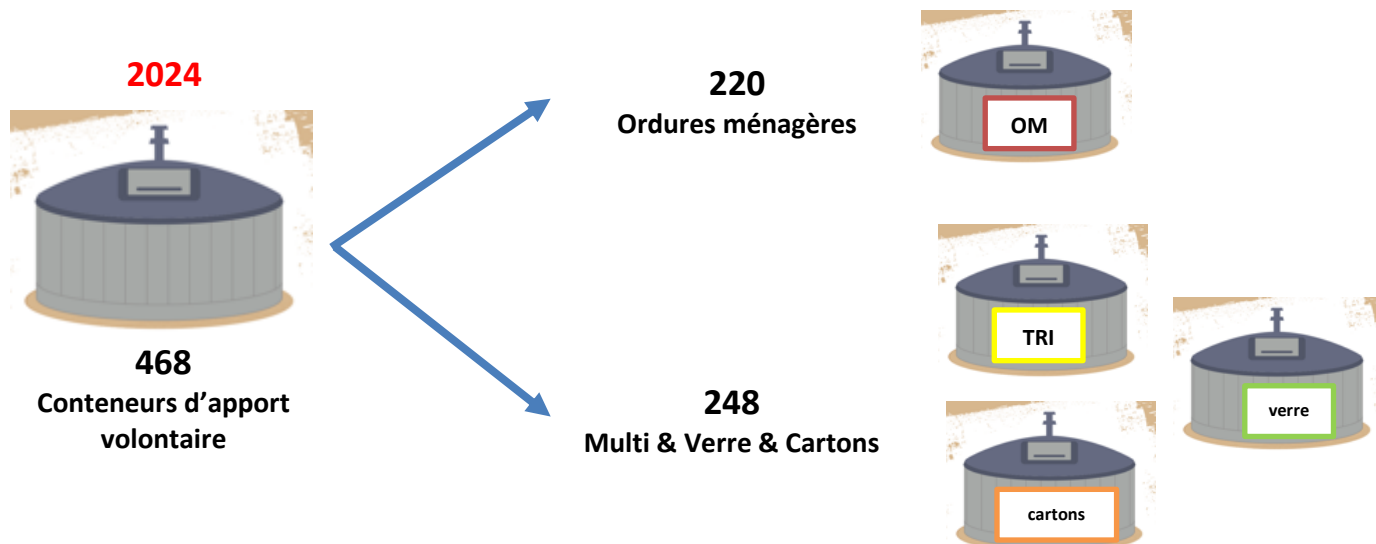
AE = conteneur aérien

CSE= conteneur semi-enterré

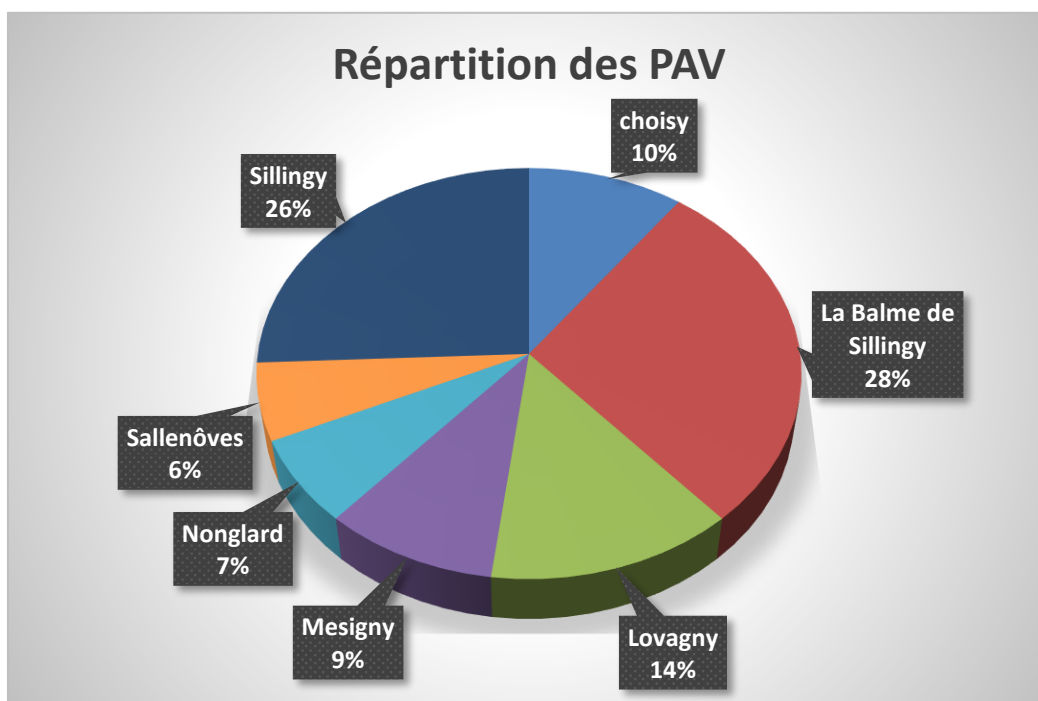
E = conteneur enterré

3.3 - SYNTHESE DU PATRIMOINE DE COLLECTE

Le **patrimoine total** au 31/12/2024 est ainsi constitué de :



Ces 468 conteneurs sont répartis sur le territoire en **148 plateformes de collecte**.
 La répartition communale est la suivante :

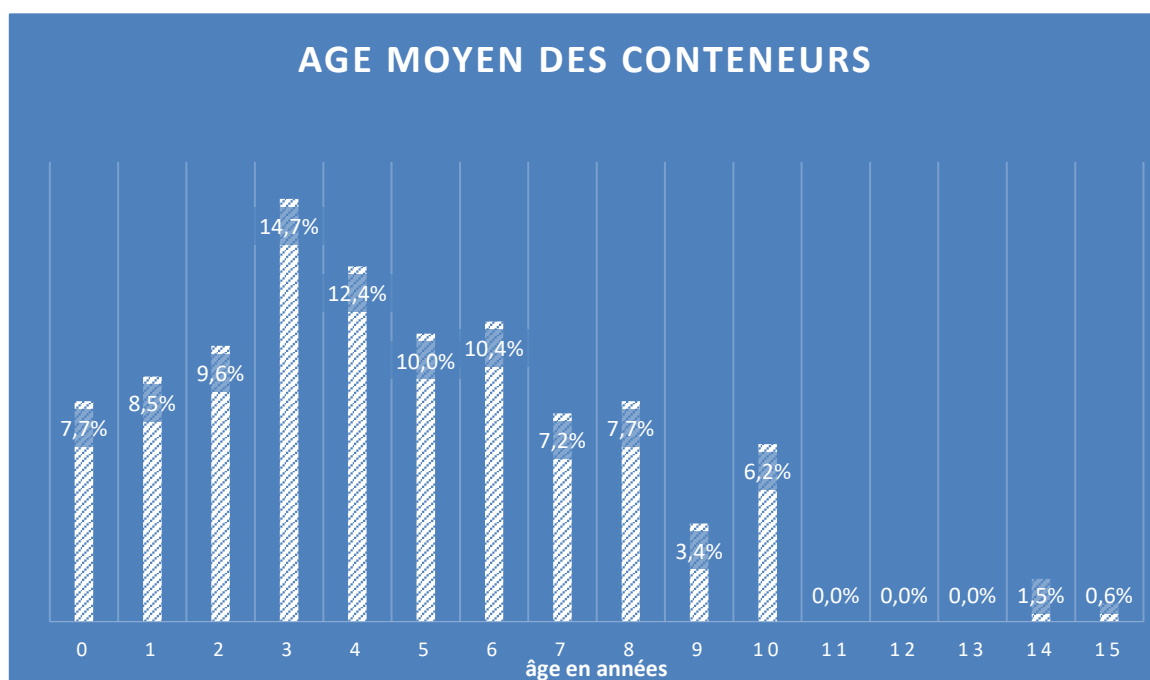


3.4 – VETUSTE DU PATRIMOINE DECHETS

En 2024, l'âge moyen du parc de conteneurs, tous flux et type confondu est de **4,92 années**, ce qui correspond à un parc relativement jeune.

30 conteneurs ont plus de 10 ans soit **8.3 % du parc**.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des conteneurs selon le nombre d'années de fonctionnement.



3.5 – COLLECTE DU TEXTILE

Une collecte des textiles (textile, linge de maison, chaussures) est en place depuis mai 2014 en partenariat avec l'Association LA FIBRE SAVOYARDE.

13 bornes de collecte du textile sont présentes sur le territoire. Ces contenants sont mis à disposition et entretenus par le prestataire.

4. LES VOLUMES COLLECTES

4.1-ORDURES MENAGERES

En 2024, **3 625 tonnes d'ordures ménagères** ont été collecté.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnes OM collectées en PAP	3398	3350	3278	3152	2863	2612	2 284	1 948	1 588	1 283	1 074
Tonnes OM collectées en AV	89	138	229	408	734	926	1 342	1 659	1 986	2 280	2 552
Total (refus de tri non compris)	3 487	3 488	3 507	3 560	3 597	3 538	3 626	3 607	3 575	3 563	3 625
Population	14 274	14 585	14 795	15 251	15 352	15 661	15 750	15 918	16 057	16 463	16 554
Ratio/kg/hab/an	244	239	237	233	234	226	230	226	223	217	219

Les tonnages d'ordures ménagères collectés ont augmenté de **de + 1,73 %** en 2024 par rapport à 2023, alors que la population a progressé de **+ 0.55 %** sur la même période.

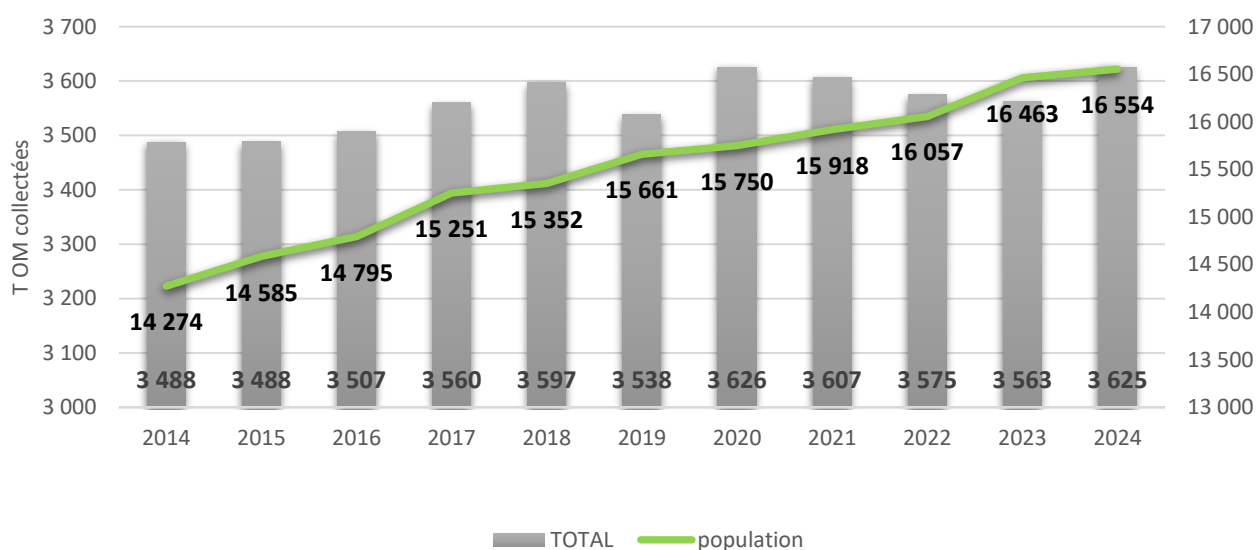
Il s'agit de la 1^{ère} hausse des tonnages depuis 2020.

Après analyse des données, cet écart de 62 tonnes provient des mois de juillet (+ 36 tonnes) et octobre (+ 26 tonnes).

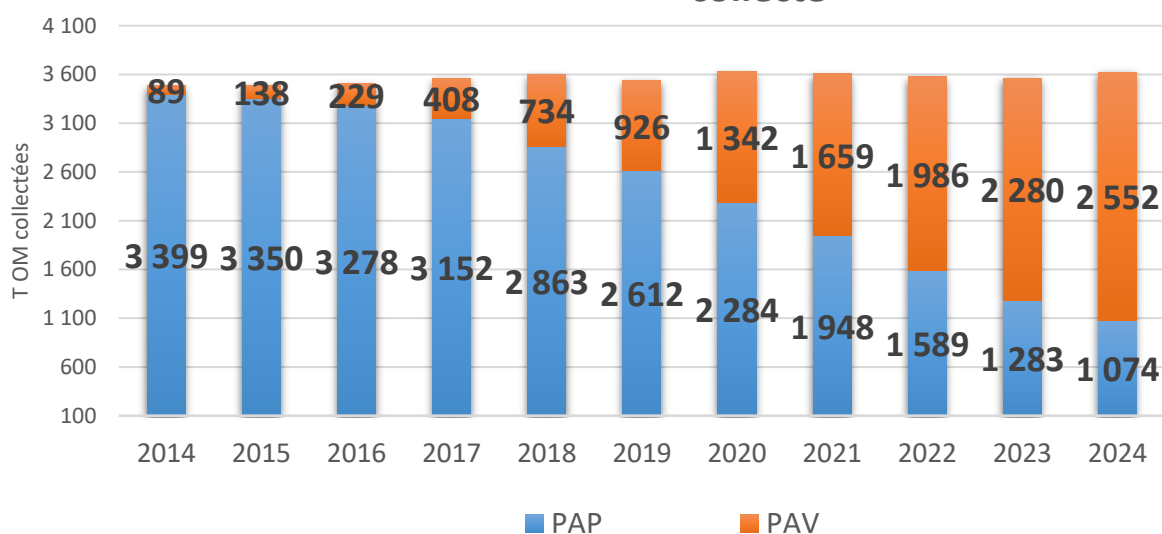
Le ratio de déchets non recyclables produit par habitant s'élève à **219 kg / an et par habitant**.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des tonnages au global ainsi que la part des tonnages collectés en PAP et AV.

Evolution des tonnages OM collectés et population

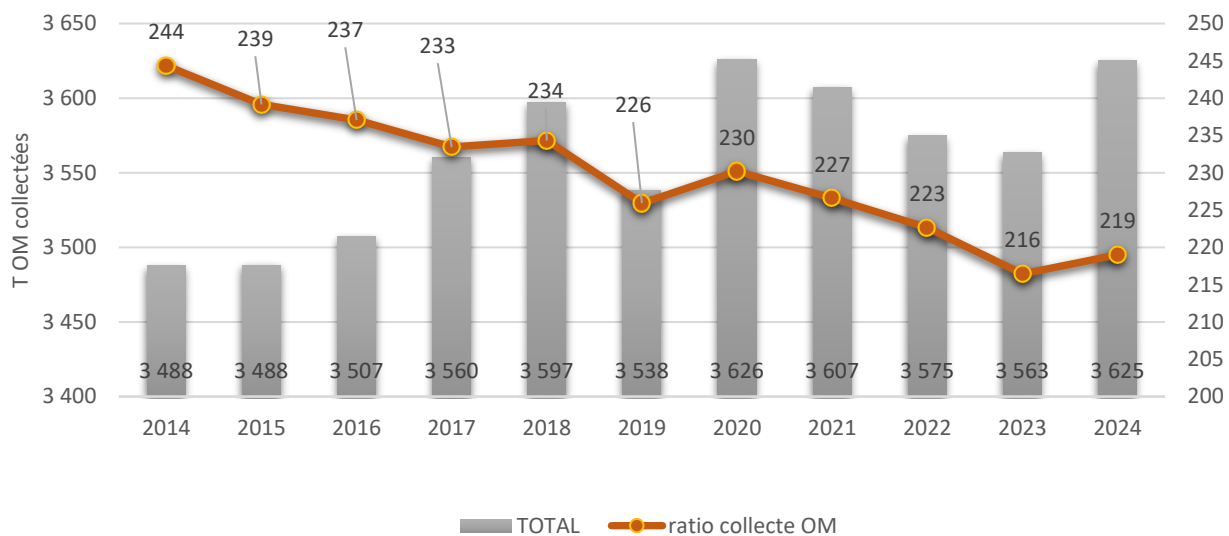


Evolution des tonnages OM collectés par mode de collecte

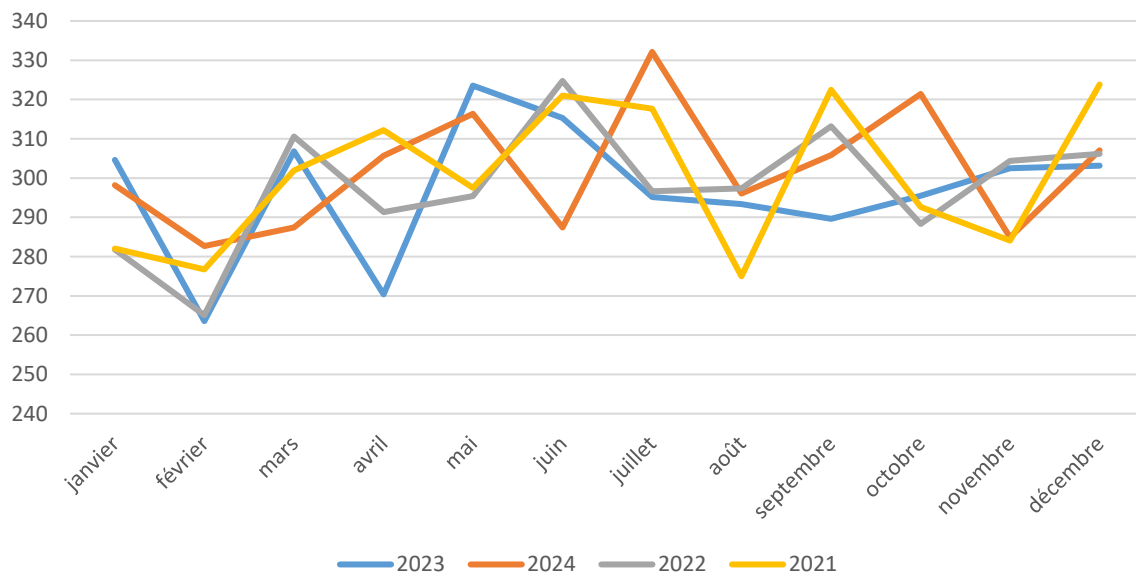


Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du ratio de collecte des OM et de CS par habitant.

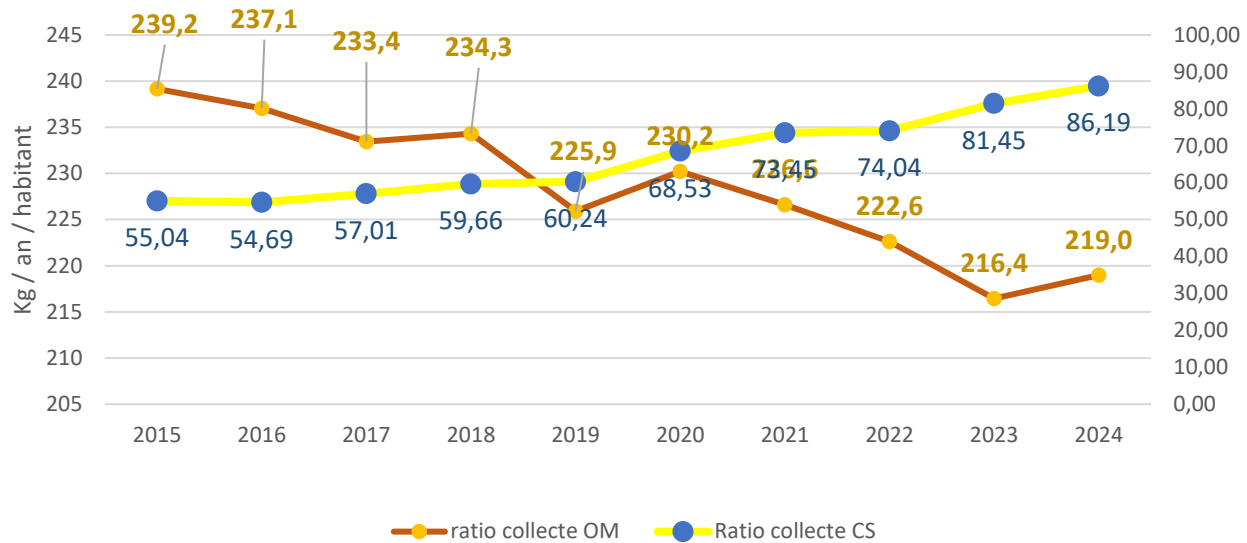
Evolution du tonnage d'OM collecté et du ratio de collecte / habitant



Evolution des tonnages OM mensuel



Evolution des ratio de collecte en OM et CS



4.2-DECHETS COLLECTES EN COLLECTES SELECTIVES

En 2024, **1 411 tonnes** de déchets recyclables ont été collectées sur le territoire de la CCFU, soit 5,22 % de plus que l'année précédente.

Ces tonnages se répartissent de la manière suivante :

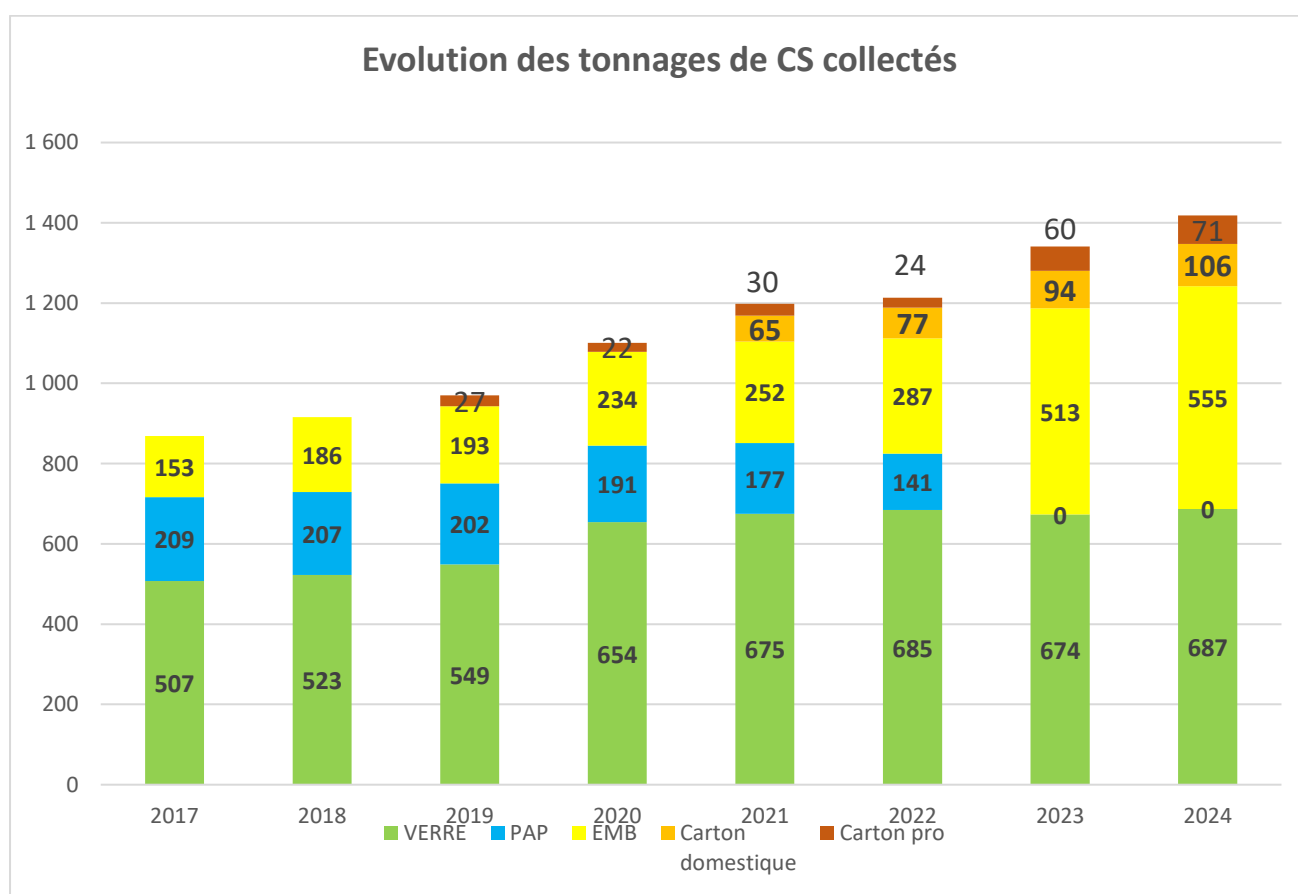
NB : la collecte des cartons en AV n'est pas représentée car elle a débuté au 21/12/2020.

COLLECTE SELECTIVE	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Tonnage 2024
Emballages ménagers	125.06	152.56	186.22	192.6	234	252	287	513	554,8
Journaux magazines	211.57	209.46	207.06	201.7	191	177	141		
Verre	472.48	507.42	522.65	549.1	654	675	685	674	678,4
Cartons TOTAL	0	0	0	27	22	95	101	154	177,9
TOTAL	809	869	916	970	1 101	1 199	1 213	1 341	1 411

Répartition des tonnages de carton collectés :

	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Tonnage 2024
Cartons Professionnels	0	0	0	27	22	30	24	60	71,2
Cartons Particuliers	0	0	0	0	0	65	77	94	106.7

La collecte des cartons en apport volontaire pour les particuliers a débuté en 2021.



Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des ratios de collecte sélective par habitants :

Evolution annuelle du ratio de collecte sélective / habitant En kg / an / habitant										
TRI SELECTIF COLLECTÉ	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Emballages ménagers	8,5	8,5	10,0	12,1	12,3	14,8	15,8	17,8	31,7	33,70

Journaux magazines	15,1	14,3	13,7	13,5	12,9	12,1	11,09	8,75		
Emb + papier	23,6	22,8	23,7	25,6	25,2	26,9	26,9	26,6		
Verre	31,4	31,9	33,3	34	35	41,5	42,4	42,6	40,9	41,76
Carton dom	/	/	/	/	/	/	4,08	4,78	5,69	6,41

Le flux verre progresse au rythme des évolutions de population.

L'extension des consignes de tri et le passage en flux multi matériaux mis en place au 1^{er} janvier 2023 ont permis de dynamiser les performances de tri. Le ratio de collecte par habitant est ainsi passé de 26,6 en 2022 à 33,7 kg/an/ habitant en 2024 soit une croissance de 26,7 %

4.3-LE TRI DES MATIERES ISSUES DE LA COLLECTE SELECTIVE

Année 2024, Flux **MULTIMATERIAUX**



COLLECTE 2 fois / semaine



554,8 T multi
matériaux
collectés



16.14 T FREINTE :
(perte de
matière)



STOCK 2023: 30.3
T



STOCK Final: 25,3
T



539,6 tonnes
TRIEES
(production réelle)



STOCK initial: 27
T



STOCK Final: 51,3
T



Refus de tri:
66,26 T (11,9%)



449,13 T
expédiées en
recyclage

4.4-VALORISATION DES MATIERES ISSUES DE LA COLLECTE SELECTIVE

Le tableau ci-dessous illustre les quantités de matière expédiées en filière de recyclage.

MATERIAUX TRIÉS et EXPÉDIÉS CHEZ LES REPRENEURS POUR RECYCLAGE		Tonnage 2024	Recettes €
	Acier	24,22	3118,35
	Aluminium	2,60	285,92
	Carton, cartonnets, papiers d'emballage	141,875	15 308,87
	Briques alimentaires (PCC)	5.131	0
	Matière Plastique, PET,...	91,23	9 323,11
	Papier 1.11	129,358	15 025,05
	PCM trié	54,172	2 776,77
	Mix fibreux	0	0
	Refus de tri	66.26	0
	Nb de tonnes valorisées Emballages ménagers	515,384 T	45 838,07 €
VERRE	Nb de tonnes valorisées verre	676,98	16 738,07 €
CARTONS	Nb de tonnes de CARTON valorisé	168,69	16 883,24
TOTAL		1 361 Tonnes	79 459.38 €

Détail des prestataires de collectes et des destinations par type de déchet recyclable :

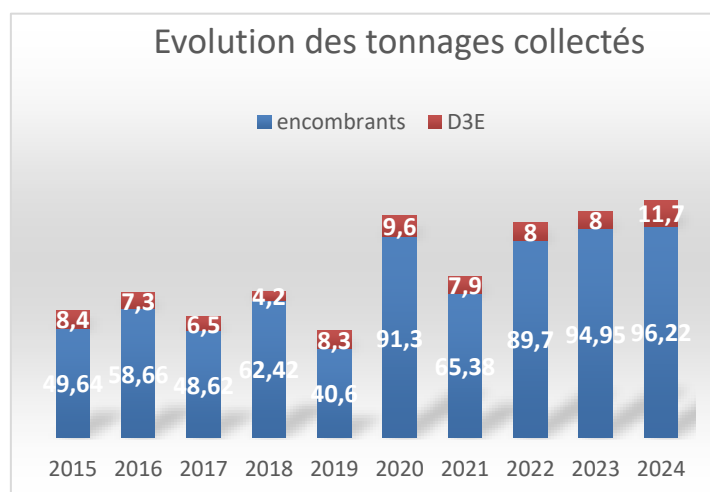
MATERIAU	COLLECTEUR	Repreneur CCFU	type de contrat
VERRE	TRIGENIUM	OI MANUFACTURING	filière
Papier 1.11	EXCOFFIER	EXCOFFIER - NORSE	fédération
Carton d'emballages ménagers 1.04 5.02		EXCOFFIER	fédération
PCNC 1.05		EXCOFFIER	fédération
Papier 1.02		EXCOFFIER	fédération
PCC		REVIPAC	filière
ACIER et petits aciers CS		ARCELOR	filière
ALU CS		AFFIMET	filière
Petits alus CS		PYRAL	filière
Standard 5 - PE-PP Films		CITEO	reprise titulaire
Standard 5 - flux dev (PET foncé - barquettes PET - PS)		CITEO	reprise titulaire
Standard 4 - PET Q9		VALORPLAST	filière

4.5-LES ENCOMBRANTS & D3E

En 2024, la collecte des encombrants et D3E a eu lieu du **14 au 23 octobre**.

Ce sont **96,22 tonnes d'encombrants** et **11,7 tonnes de D3E** qui ont été collectées et traitées.

Tonnages d'encombrants et D3E collectés										
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encombrants	49.64	58.66	48.62	62.40	40.6	91,3	65,38	89.7	94,95	96,22
D3E	8.4	7.3	6.5	4.2	8.3	9.6	7,9	8	8	11,7



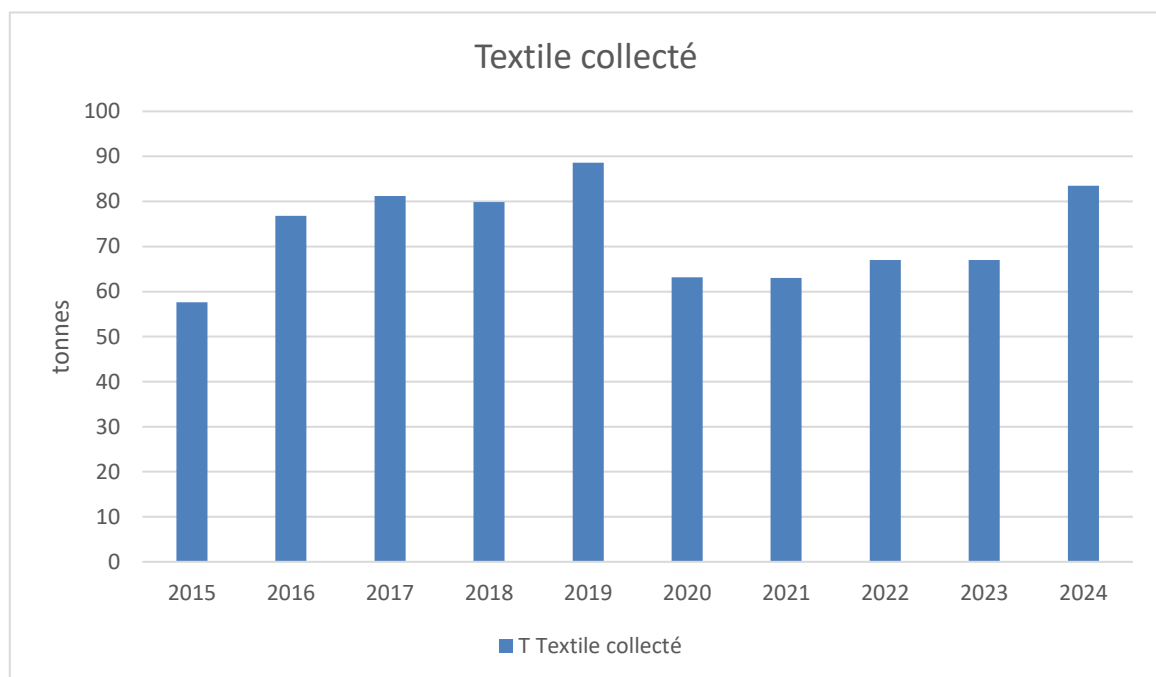
Les encombrants sont collectés lors d'une campagne journalière par an et par commune en porte à porte sauf pour les communes de Nonglard et Sallenôves où des bennes sont mises à disposition des usagers. Le prestataire de service titulaire du marché de collecte est l'entreprise Excoffier. Ces encombrants sont traités à Villy le Pelloux par l'entreprise Excoffier, titulaire du marché de traitement.

Les D3E sont collectés lors d'une campagne journalière par an et par commune en point de regroupement. Ils sont triés sur la plateforme d'Excoffier à Villy le Pelloux et envoyés sur les sites de traitement définis par l'éco-organisme Ecosystem. La collecte et le traitement sont pris en charge par l'éco-organisme.

4.6-LE TEXTILE

En 2024, **66,6 tonnes de textile** ont été collectées sur le territoire.

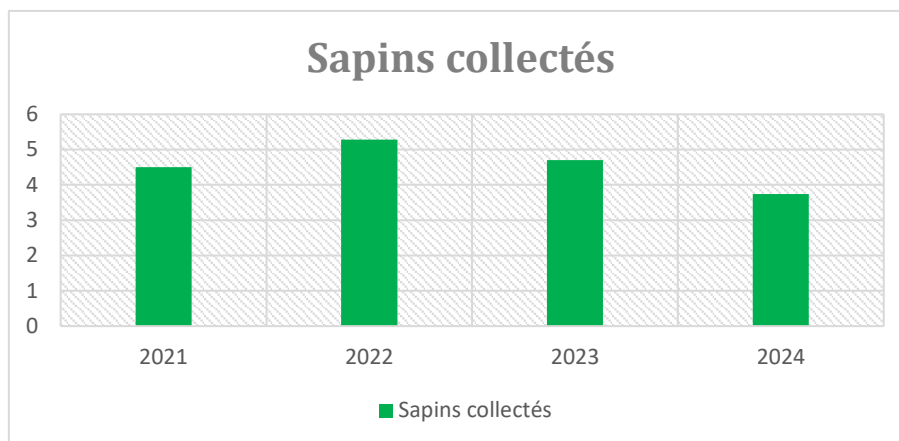
Tonnages de textile collectés										
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Textile	57.6	76.8	81.2	79.9	88.6	63.2	63	67	67	83,5



La collecte est réalisée par l'entreprise d'insertion « La Fibre Savoyarde » basée à Saint Félix (73). Une fois collecté, le textile est trié et mis en balle dans leur entrepôt par des travailleurs en insertion. Les balles de textile ainsi confectionnées seront vendues sur les marchés du réemploi en France et à Madagascar. Une partie du textile est aussi orientée vers des usines de défibrage au Pakistan. Ce prestataire est agréé par l'éco-organisme national REFASHION.

4.7-SAPINS DE NOEL et CARTONS DE NOEL

En 2024, **3,74 tonnes de sapins** ont été ramassées lors des fêtes de fin d'année, ainsi que **1,26 tonnes de carton** en bennes.



4.8-SYNTHESE - COMPARAISONS

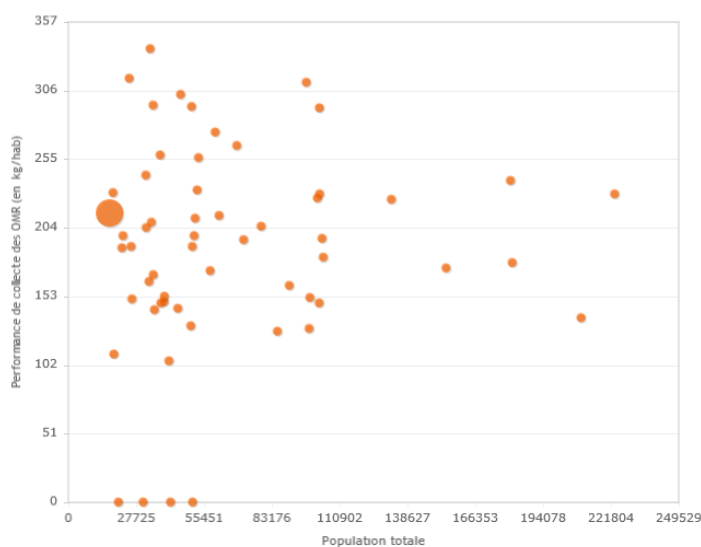
Les graphiques ci-dessous illustrent le positionnement de la CCFU par rapport aux collectivités similaires et aux moyennes départementales, régionales, nationales et par typologie.

Les graphiques sont issus de la base SINOE. La CCFU appartient à la typologie MIXTE à dominante urbaine. (cf annexe 2, définition des typologies)

Chaque point représente une collectivité de typologie similaire, la CCFU est le gros point orange.

LES ORDURES MENAGERES

Ratio de collecte des OMR pour la CCFU : **219 kg / hbts / an.**



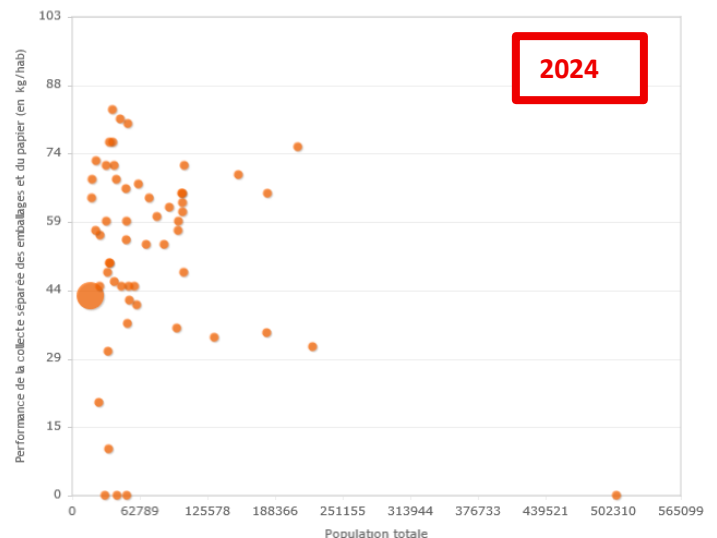
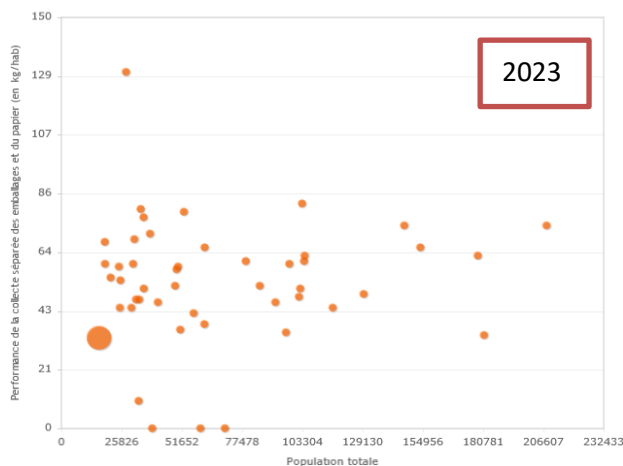
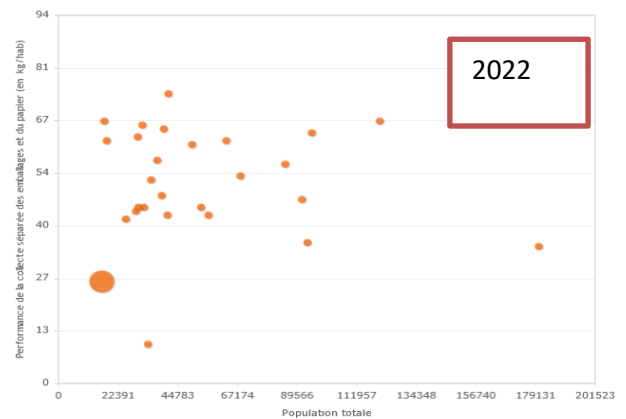
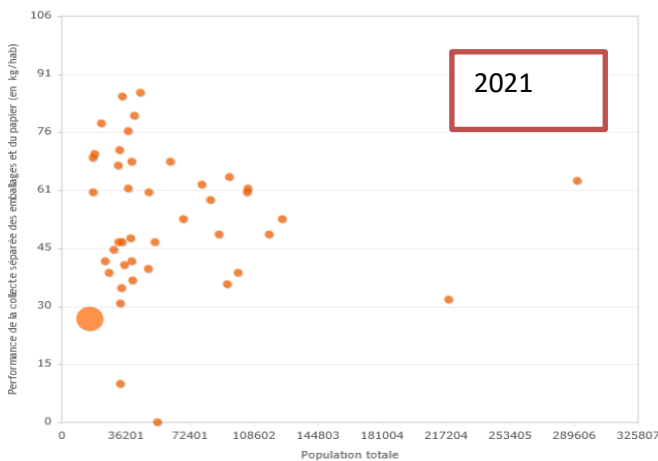
La performance de la CCFU sur la production d'OMR **s'améliore** (229 kg/hbts / an en 2021, 219 kg/hbts / an en 2024).

En comparaison, le ratio CCFU est meilleur que la moyenne régionale (228 kg/hbts) et que la typologie de territoire (238 kg/hbts). Il est nettement meilleur que les moyennes départementales (270 kg/hbts) et nationales (245 kg/hbts).

Le déploiement de la collecte en apport volontaire et l'augmentation du nombre de points de tri sont des facteurs favorisant cette performance.

LES EMBALLAGES ET LE PAPIER

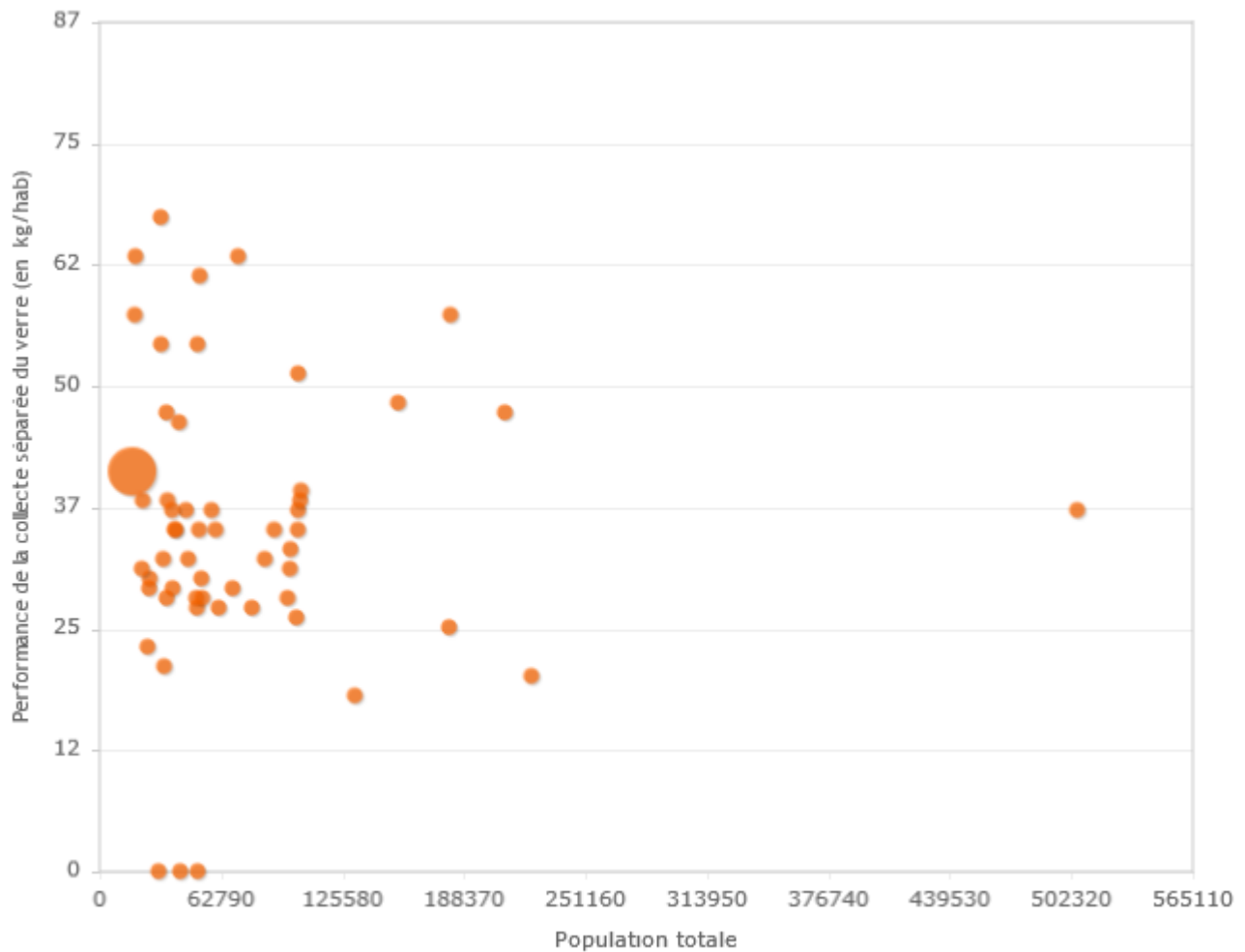
La performance de la CCFU pour les flux emballages et papier se rapproche de la moyenne de la typologie. Avec un ratio de collecte de **43 kg/habitant**, la CCFU dispose d'une marge de progression. Ce résultat est à nuancer car les cartons d'emballages font l'objet d'une collecte séparée et non comprise dans ce calcul. (+ 6,41 kg/an/hbts en 2024)



Les axes de travail sont les suivants :

- ✓ Accentuer les efforts de communication et sensibilisation
- ✓ Poursuivre la densification du nombre de points de collecte sélective

LE VERRE



Ratio de collecte en AV du verre de **41 kg/habitant**, performance bonne pour ce flux et stable dans le temps.

5. SYNTHESE COLLECTE ET PATRIMOINE

2024	Tonnages collectés	Nbr de containers	Nbr de levé / an	Poids moyen collecté par levée en kg
Multimatériaux	554	142	6314	88 kg
Verre	687	88	918	748 kg
Ordures ménagères (PAV)	2551	220	14 288	179 kg
Cartons en PAV	105	18	1 232	85 kg

6. FREQUENCE DE RAMASSAGE

Ordures ménagères en PAP	Hebdomadaire à bi hebdomadaire
Ordures ménagères en AV	Hebdomadaire à bi hebdomadaire
Multimatériaux	Hebdomadaire
Verre	Tous les 15 jours en moyenne
Carton en colonne aérienne	2 fois / semaine
Carton en benne	Sur demande
Textile	Mensuelle

Certains secteurs de La Balme de Sillingy et de Sillingy sont collectés en C2 (2x /semaine)

7. SENSIBILISATION, COMMUNICATION, PREVENTION

Des animations de sensibilisation ont été proposées aux écoles maternelles et primaires :

CHOISY : 18 interventions pour 436 enfants

LA BALME DE SILLINGY :

Le Marais : 9 interventions pour 217 enfants

Vincy : 16 interventions pour 381 enfants

SILLINGY :

Chaumontet : 3 interventions pour 83 enfants

Chef-lieu : 23 interventions pour 582 enfants

La Combe : 3 interventions pour 76 enfants

Soit un total de 72 interventions pour 1775 enfants

7.1 - COMMUNICATION

Nous avons souhaité travailler sur la problématique des dépôts sauvages. Pour ce faire, nous avons créé une banderole qui sera installée ponctuellement sur les lieux de point d'apport volontaire les plus souvent concernés par ce type de dépôt.



7.2 - PREVENTION – COMPOSTAGE

L'obligation d'une collecte séparée des déchets fermentescibles étant entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, la CCFU a choisi de proposer aux habitants des composteurs individuels en plastique gratuits et des composteurs individuels en bois au tarif de 47€.

Compostage individuel

Cette année, nous avons organisé 1 matinée ou soirée compostage dans chaque commune au printemps lors de laquelle des informations concernant le compostage et la gestion des déchets verts ont été échangées.

Distribution de composteurs individuels :

COMMUNE	COMPOSTEUR INDIVIDUEL	
	Plastique	Bois
CHOISY	56	3
LA BALME DE SILLINGY	139	13
LOVAGNY	43	5
MESIGNY	35	1
NONGLARD	53	1
SALLENOVES	62	9
SILLINGY	135	8
TOTAL	523	40

40 composteurs en bois et 523 composteurs en plastique recyclé, soit **563 composteurs individuels** ont été vendus ou donnés en 2024.

Compostage partagé

1 nouveau site de compostage partagé a été mis en place cette année :

- SILLINGY : Cantine centrale de l'école primaire du Chef-Lieu



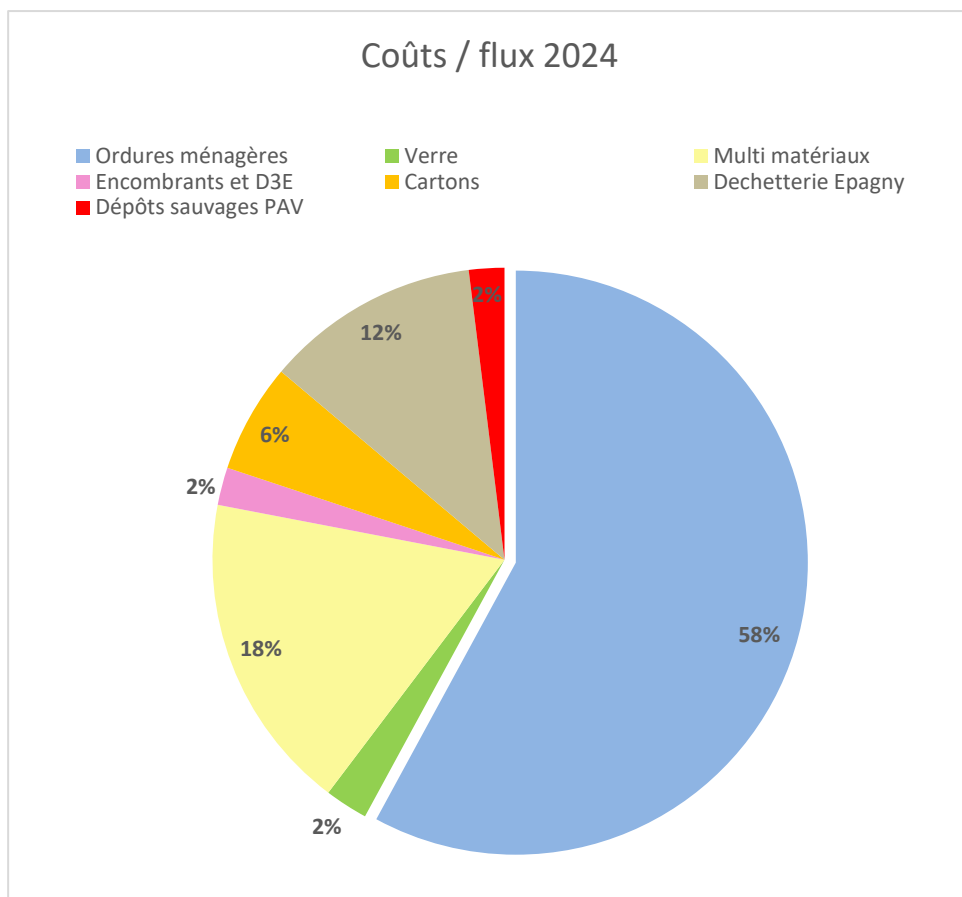
B. INDICATEURS FINANCIERS

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

11 -DETAIL DES COUTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT PAR TYPE DE DECHETS -

Le tableau ci-dessous détaille les différents postes de dépenses liés à la collecte et au traitement des déchets.

Flux	Tonnage 2024	Coût en € / T HT	Total HT	Total TTC	Coût/hab /an
Collecte des OM en porte à porte	1 073,62	120,00 €	128 834,40 €	141 717,84 €	8,56 €
Collecte des OM en PAV	2 551,54	135,00 €	344 457,90 €	378 903,69 €	22,89 €
SILA: Traitement des OM (incinération) part variable	3 625,00	114,00 €	413 250,00 €	454 575,00 €	27,46 €
SILA: Traitement des OM (incinération) part fixe				182 762,94 €	11,04 €
Sous total flux OM			886 542,30 €	1 157 959,47 €	69,95 €
Collecte du verre	687,44	65,97 €	45 350,42 €	47 617,94 €	2,88 €
Collecte du multi matériaux	554,76	196,00 €	108 732,96 €	114 169,61 €	6,90 €
Traitement du multi matériaux	539,60	351,97 €	191 948,01 €	201 545,41 €	12,18 €
Traitement refus tri	66,26	171,00 €	11 330,46 €	11 896,98 €	0,72 €
SILA: Traitement du TRI part fixe				26 324,08 €	1,59 €
Sous total flux Multi matériaux			312 011,43 €	353 936,08 €	21,38 €
Collecte des encombrants & D3E	107,98	159,37 €	17 208,77 €	18 069,21 €	1,09 €
Traitement des encombrants	96,22	233,44 €	22 461,60 €	23 584,68 €	1,42 €
Sous total encombrants & DEEE			39 670,37 €	41 653,89 €	2,52 €
Collecte des cartons Pro et Particuliers	177,94	647,06 €	115 138,72 €	120 895,65 €	7,30 €
Participation Déchetterie Epagny			237 773 €	237 773 €	14,36 €
Dépôts sauvages : Coûts de traitement	27,07	332,72 €	9006,86 €	10 808,23 €	
Dépôts sauvages : Coûts de personnel				28 350 €	
Sous total Dépôts sauvages				39 158,23€	2,37 €
TOTAL			1 645 493,10 €	1 970 644,26 €	



Le traitement des ordures ménagère (collecte et traitement) est le poste le plus important qui représente à lui seul 58 % des dépenses.

12-RECETTES ISSUES DES VENTES DE MATIERES ET PRINCIPAUX SOUTIENS FINANCIERS

Vente des matières issus de la collecte sélective :

	<i>Tonnages vendus 2024</i>	<i>Recettes € TTC</i>
VERRE	676,98	16 738,07 €
PAPIER 1.11	129,36	15 025,05 €
Autres FIBREUX	196,05	18 085,64€
CARTONS	168,69	16 883,24€
ALU	2,6	285,92 €
ACIER	24,02	3 118,35 €
PLASTIQUES	91,23	9 323,11€
Total	1 294.74	79 459.80

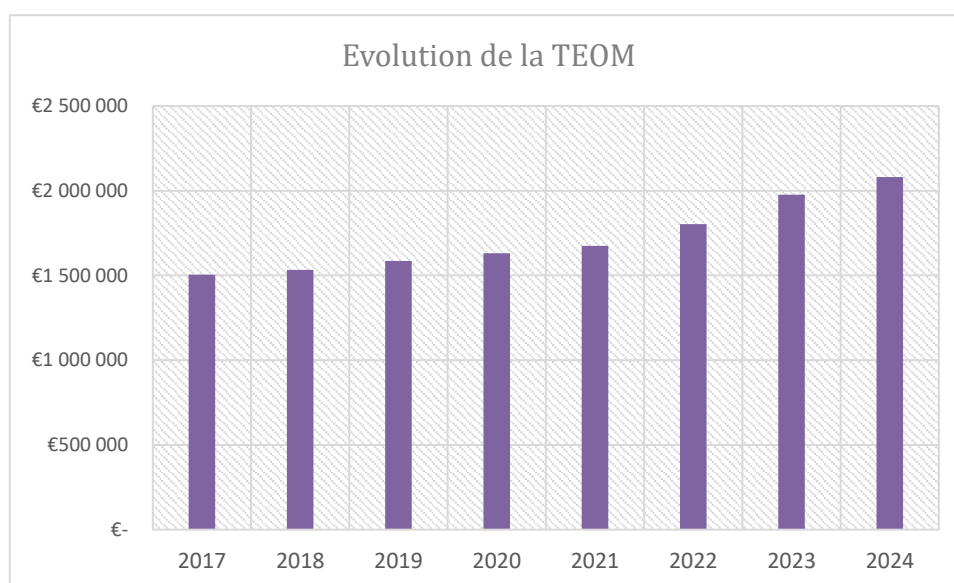
Soutiens ADELPHE / CITEO sur les performances de tri : **199 463,51 €**

- Filière Emballage : **190 985,96 €**
- Filière Papier : **8 477,55 €**

Soutiens CITEO sur les déchets abandonnés : 11 597,67 + 27 061,23 = **38 658,90 €**

13-EVOLUTION DE LA TEOM

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des sommes levées par la Taxe d'enlèvement des ordures



ménagères

La TEOM reste la principale source de financement du service. Son montant représente **2 081 360 € en 2024**

Son taux est de **10,80 %**, inchangé depuis 2022.

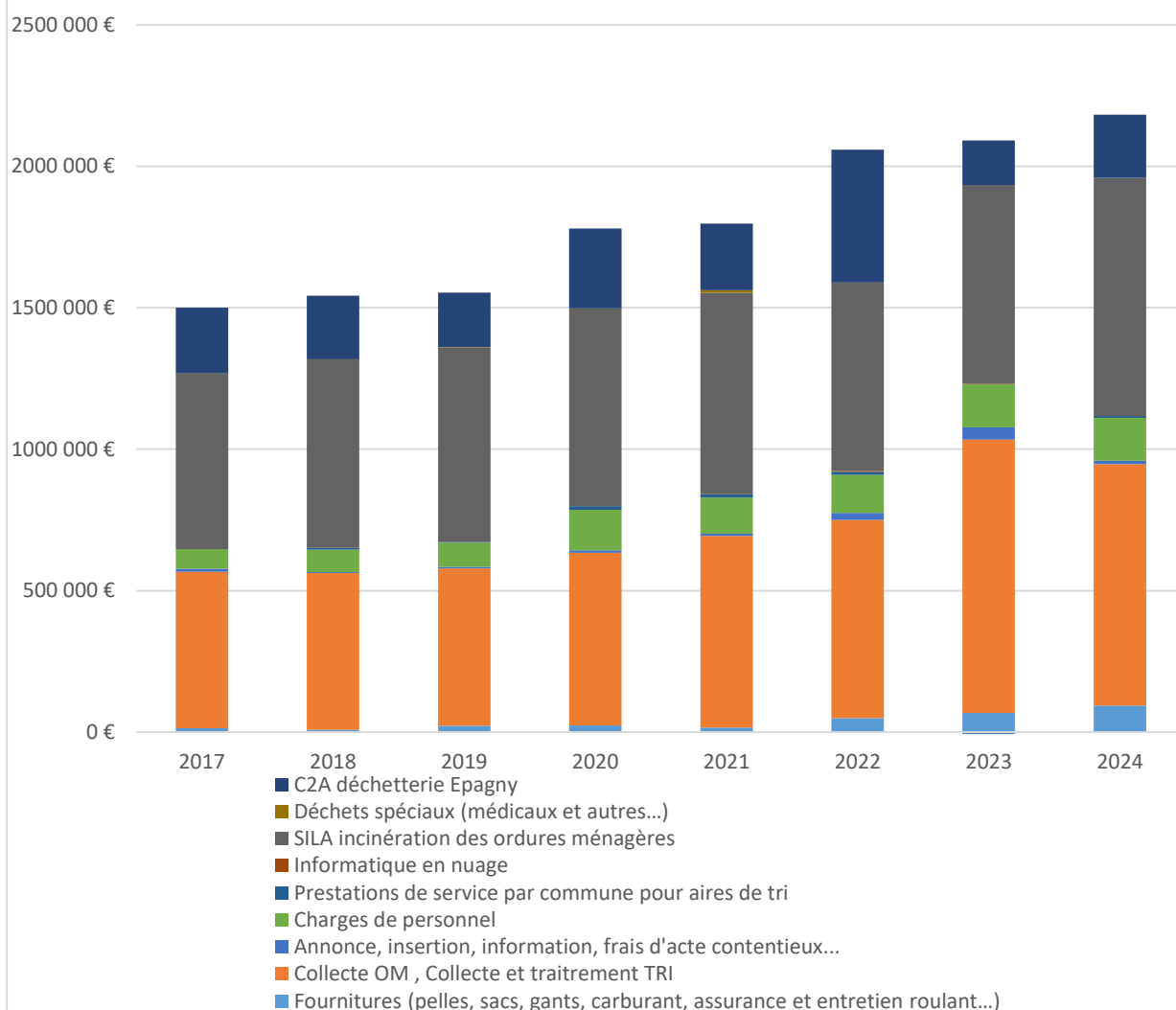
14-BILAN COMPTABLE DU SERVICE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
<u>I) Dépenses</u>							
Fournitures (pelles, sacs, gants, carburant, assurance et entretien roulant...)	22 011 €	24 077 €	15 515 €	49 343 €	68 543 €	94 242 €	37%
Collecte des ordures ménagères (SUEZ RV)	400 281 €	412 177 €	436 082 €	429 841 €	480 677 €	852 722 €	-12%
Collecte et traitement tri sélectif (Trigénium et Excoffier)	156 999 €	197 285 €	242 044 €	270 760 €	485 109 €		
Annonce, insertion, information, frais d'acte contentieux...	4 699 €	8 991 €	7 395 €	25 222 €	43 571 €	11 935 €	-73%
Charges de personnel	86 122 €	142 865 €	128 543 €	133 822 €	151 842 €	152 714 €	1%
Prestations de service par commune pour aires de tri	2 240 €	12 941 €	12 941 €	11 472 €	-6 009 €	5 595 €	
Informatique en nuage		0 €	1 117 €	2 804 €	1 323 €	799 €	-40%
SILA incinération des ordures ménagères	688 483 €	699 922 €	709 808 €	666 422 €	703 066 €	840 747 €	20%
Déchets spéciaux (médicaux et autres...)	298 €	331 €	8 213 €	0 €	0 €		
C2A déchetterie Epagny	191 936 €	281 285 €	235 786 €	469 516 €	156 927 €	223 773 €	43%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 553 069 €	1 779 875 €	1 797 446 €	2 059 203 €	2 085 049 €	2 182 526 €	5%

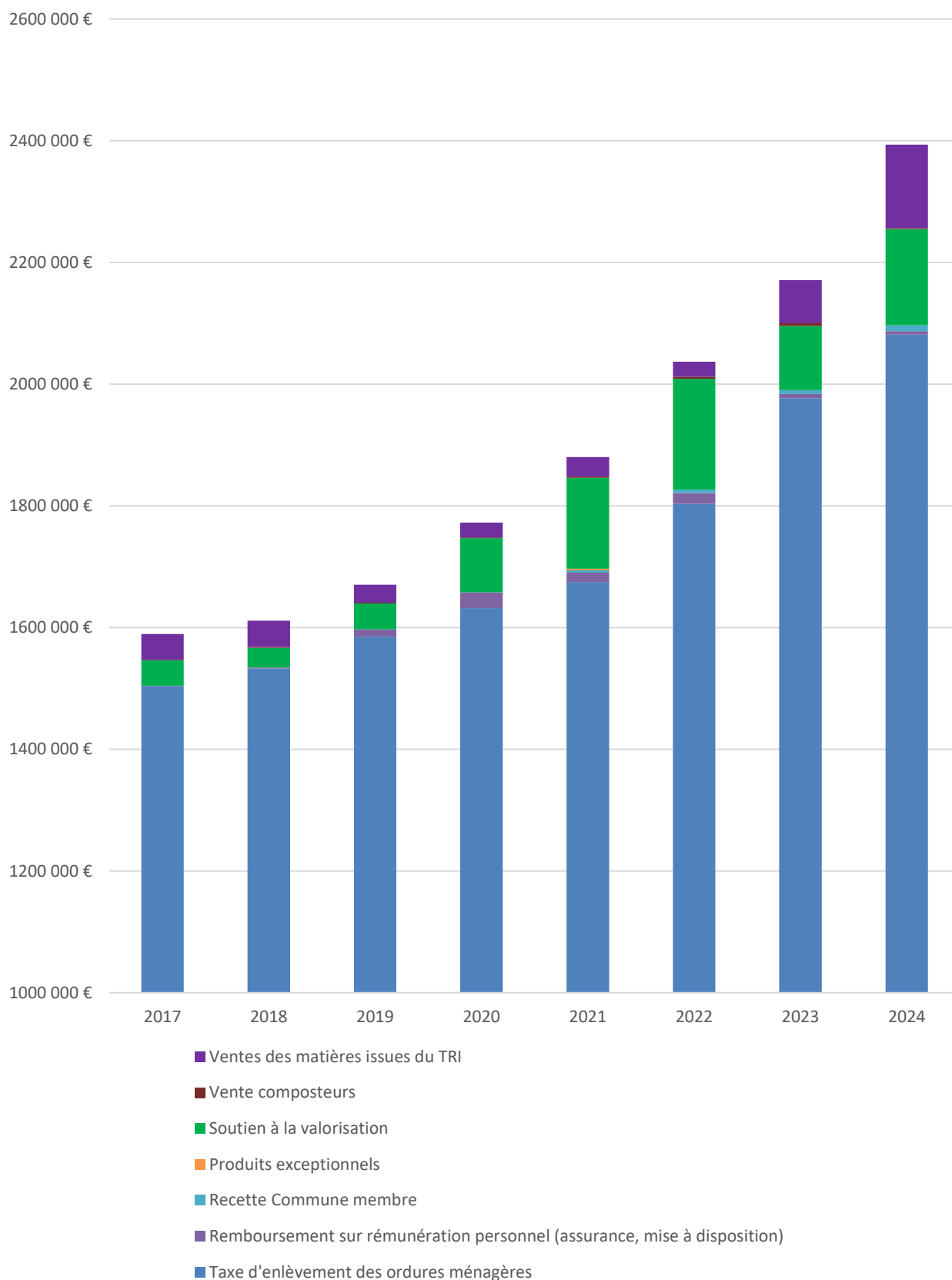
<u>II) Recettes</u>							
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 585 031 €	1 631 836 €	1 674 995 €	1 803 420 €	1 977 057 €	2 081 360 €	5%
Vente de verre	12 719 €	14 589 €	8 034 €	3 415 €	15 906 €	18 072 €	14%
Vente acier, aluminium, plastique, papier, carton, emballage	16 895 €	9 695 €	23 979 €	21 620 €	55 014 €	119 029 €	116%
Remboursement sur rémunération personnel (assurance, mise à disposition)	12 211 €	26 092 €	15 274 €	17 804 €	6 895 €	5 722 €	-17%
Recette Commune membre	0 €	0 €	4 712 €	5 500 €	6 495 €	9 773 €	50%
Produits exceptionnels	0 €	0 €	1 806 €	0 €	0 €		
Soutien à la valorisation	42 323 €	88 906 €	149 180 €	182 090 €	105 150 €	157 635 €	50%
Vente composteurs	1 240 €	1 260 €	2 360 €	3 181 €	4 242 €	1 816 €	-57%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 670 419 €	1 772 378 €	1 880 339 €	2 037 029 €	2 170 759 €	2 393 407 €	10%

Le résultat net de la section de fonctionnement est positif et s'élève à **+ 210 880 euros**.

Evolution des dépenses de fonctionnement



Evolution des recettes de fonctionnement



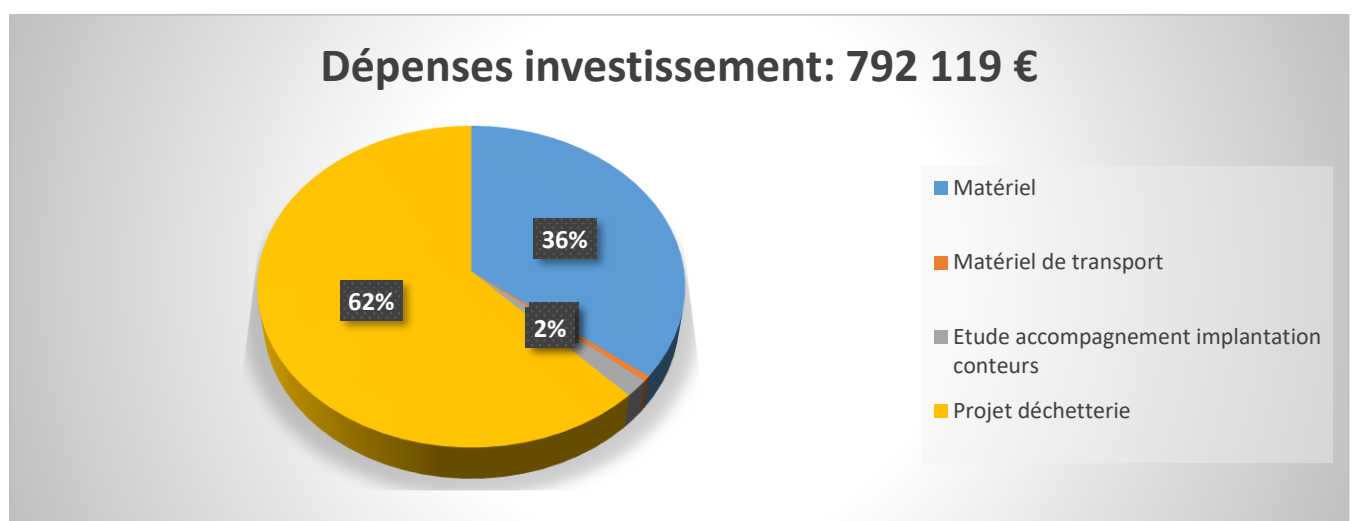
2. SECTION D INVESTISSEMENT

21-BILAN COMPTABLE DU SERVICE – SECTION D'INVESTISSEMENT

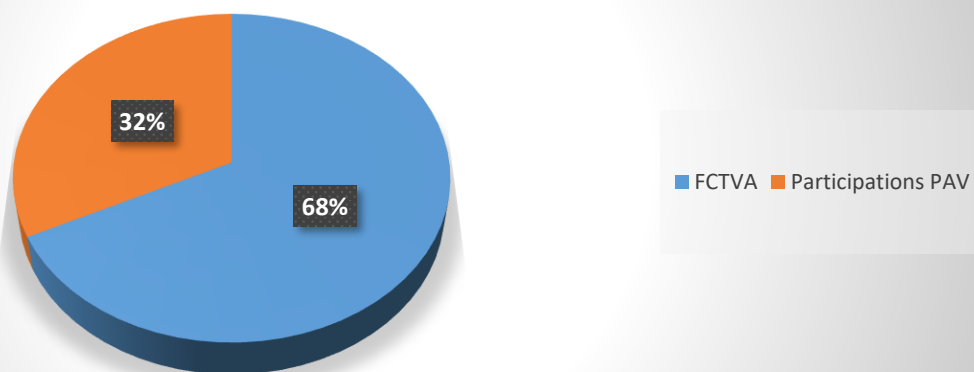
Investissement	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2022
I) Dépenses							
Matériel	320 278 €	386 267 €	439 451 €	243 073 €	330 986 €	282 346 €	36%
Matériel de transport	0 €	0 €	28 941 €	0 €	0 €	4 125 €	0
Etude accompagnement implantation conteneurs	4 200 €	0 €	4 116 €	4 050 €	2 400 €	13 680 €	-41%
Projet déchetterie	0 €	2 203 €	54 695 €	42 649 €	33 320 €	491 968 €	-22%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	324 478 €	388 470 €	527 204 €	289 741 €	366 706 €	792 119 €	27%
II) Recettes							
FCTVA	55 769 €	40 702 €	92 202 €	44 751,00 €	44 673,00 €	111 682 €	-51%
Participations PAV	19 999 €	78 316 €	63 995 €	28 606,00 €	21 216,00 €	53 128 €	-55%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	75 768 €	119 018 €	156 196 €	73 358 €	65 889 €	164 810 €	-53%
Résultat	-248 710 €	-269 452 €	-371 007 €	-216 383 €	-300 817 €	-627 308 €	38%

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2022/2021
RESULTAT DE L'ANNEE	-131 360 €	-276 948 €	-288 114 €	-238 557 €	-215 107 €	-416 428 €	
Population INSEE de l'année	15 508	15 686	15 918	16 057	16 288	16 382	
€/Habitants	-8,47	-17,66	-18,10	-14,86	-13,21	-25,42	

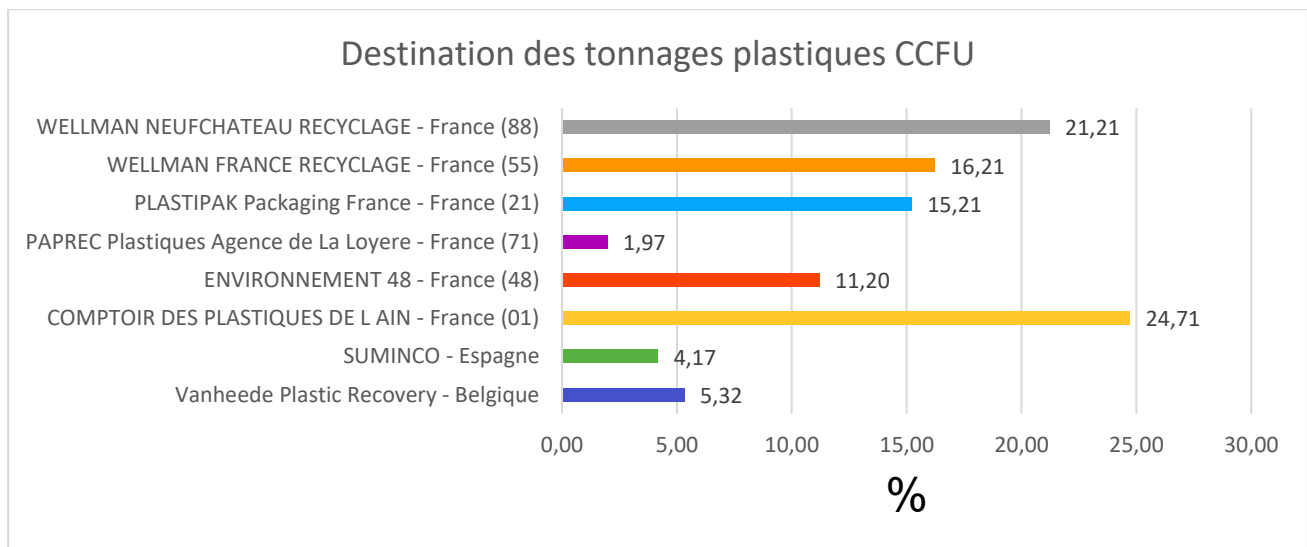
Les dépenses d'investissement correspondent majoritairement à la fourniture et aux travaux d'installation des conteneurs à déchets



Recettes investissement: 164 810 €



Annexes



Annexe 1 : Détermination des typologies de collectivités

Typologie	Définition
URBAIN dense	La collectivité est classée 'URBAIN DENSE' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements > 200 logements/km2 OU si sa densité de logements > 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif > 45 % ET si la densité de logements > 1 800 logements/km2 bâti
URBAIN	La collectivité est classée 'URBAIN' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements > 200 logements/km2 OU si sa densité de logements > 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif > 45 % ET si la densité de logements <= 1 800 logements/km2 bâti
MIXTE	La collectivité est classée 'MIXTE' si elle n'est ni 'Touristique ou commercial', ni 'Urbain dense', ni 'Urbain', ni 'Rural'
MIXTE à dominante urbaine	La collectivité est classée 'MIXTE à dominante urbaine' si elle n'est ni 'Touristique ou commercial', ni 'Urbain dense', ni 'Urbain', ni 'Rural' ET si sa densité de logements > 80 logements/km2
MIXTE à dominante rurale	La collectivité est classée 'MIXTE à dominante rurale' si elle n'est ni 'Touristique ou commercial', ni 'Urbain dense', ni 'Urbain', ni 'Rural' ET si sa densité de logements <= 80 logements/km2
RURAL	La collectivité est classée 'RURAL' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements <= 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif <= 20 %
RURAL avec ville centre	La collectivité est classée 'RURAL avec ville centre' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements <= 35 logements/km2 et 10 % < taux d'habitat collectif <= 20 %
RURAL dispersé	La collectivité est classée 'RURAL dispersé' si elle n'est pas 'Touristique ou commercial' ET si sa densité de logements <= 35 logements/km2 et son taux d'habitat collectif <= 10 %
TOURISTIQUE ou COMMERCIAL	La collectivité est classée 'TOURISTIQUE et/ou COMMERCIAL' si elle remplit au moins l'un des 3 critères suivants : nombre de lits touristiques/hab > 1,5 OU taux de résidences secondaires > 50 % OU >= 10 commerces/1 000 hab
Très TOURISTIQUE	La collectivité est classée 'TRES TOURISTIQUE' si : nombre de lits touristiques/hab > 2,5
TOURISTIQUE urbain	La collectivité est classée 'TOURISTIQUE urbain' si : nombre de lits touristiques/hab <= 2,5 ET densité de logements > 100 logements/km2
Autre TOURISTIQUE	La collectivité est classée 'autre TOURISTIQUE' si : nombre de lits touristiques/hab < 2,5 ET densité de logements < 100 logements/km2
Non précisé	Typologie non précisée